



Cadre réservé à l'ASM	
Bulletin d'inscription	
Photo d'identité	
Chèque	
Règlement intérieur signé	
Dossier Complet	

BULLETIN D'INSCRIPTION SAISON 2019 – 2020

10% offerts pour tout dossier
complet deposede jusqu'au
7 septembre (hors frais d'adhésion)

Les dossiers d'inscription sont à déposer soit :

- Lors des cours avant la rentrée de septembre
- Au forum des associations le samedi 7 septembre de 9h30 à 12h à la salle des fêtes

Nom	Prénom.....
Adresse.....	
Code Postal	Ville.....
Date de Naissance	Tél :
E-mail (EN MAJUSCULE,svp).....	

Cocher vos choix d'activités :

Cours proposés	Jours et horaires	Lieu	Votre choix
Renforcement musculaire	Lundi 14h -15h	Salle des fêtes	
Renforcement musculaire	Lundi 20h00 - 21h00		
Renforcement musculaire	Mercredi 19h15 - 20h15		
Pilates (15 places max)	Mardi 10h15 – 11h15	Salle Communale	
Pilates (23 places max)	Mardi 18h30 -19h30	Salle des fêtes	
Pilates (23 places max)	Mardi 19h30 - 20h30		
Pilates (15 places max)	Mercredi 20h30 - 21h30	Salle Communale	
Zumba	Mardi 20h30 - 21h30	Salle des fêtes	
Cross Training	Mercredi 20h15 - 21h00		
Randonnée	Jeudi 8h45 - 12h00	Départ Place des Tilleuls	
Randonnée	3 ^{ème} dimanche de chaque mois (départ 8h45)		

Sélectionnez vos choix et calculez votre tarif annuel :

Adhésion			Complément Pilates	1 cours	2 cours	3 cours et +	Randonnée	TOTAL
Marcillois	15 €	<input checked="" type="checkbox"/>	30 €	85 €	125 €	155 €	+ 5 €	=
Extérieurs	15 €	<input checked="" type="checkbox"/>	30 €	105 €	145 €	175 €	+ 5 €	=

Réduction de 50 % sur le prix des cours (hors adhésion) pour les jeunes de 16 ans à 20 ans le jour de l'inscription.

N° de votre ou vos chèques(s) : - ; -	Banque :
---------------------------------------	----------

N'oubliez pas de joindre à votre dossier d'inscription :

- le bulletin d'inscription
- 1 chèque de cotisation et adhésion à l'ordre de « Association Sportive Marcilly » : Possibilité de règlement en 2 fois
- 1 photo d'identité
- Le règlement signé au dos de l'inscription

Le dossier devra être déposé complet aux dates spécifiées. Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

L'accès aux cours se fera sur présentation de la carte de membre.

J'ai besoin d'une attestation pour mon Employeur

J'ai pris connaissance du règlement intérieur et je déclare l'accepter

Date : le

Signature :

Association Sportive Marcilly

Mail : association.sportive.marcilly@hotmail.fr



REGLEMENT INTERIEUR

Saison 2019-2020

Adhésion :

- Le dossier devra être remis complet aux dates spécifiées.
- Seules les personnes ayant un dossier complet pourront accéder au cours. Une carte de membre vous sera remise et devra être présentée à chaque cours y compris pour les activités hors salles.
- **Avant l'inscription à toutes activités, les membres doivent s'assurer que ces dernières sont adaptées à leur condition physique et dégagent l'ASM de toute responsabilité en cas de problème**
- Les membres s'engagent à ne pas changer de cours.
- Les membres du bureau se réservent le droit de ne plus accepter toute personne n'ayant pas respecté les délais de paiement.
- Les membres du bureau se réservent le droit d'exclure toute personne ayant un comportement inadapté à l'activité.
- Toute adhésion payée ne pourra être remboursée sauf cas de force majeure et sur décision des membres du bureau de l'association.
- L'association sportive Marcilly cotise auprès d'une assurance qui vous couvre en cas d'accident lors de la pratique des activités.
- Tout membre adhérent devra avoir 16 ans révolus lors de son inscription.
- **Dans le cadre des activités il est possible que des photos ou des films soient pris et ensuite utilisés pour communiquer (bulletin municipal, site de la mairie ...). Si vous ne souhaitez pas être sur les photos merci de le faire savoir par mail à l'adresse de l'association : association.sportive.marcilly@hotmail.fr**

Fonctionnement du cours :

- Prévoir une grande serviette et une bouteille d'eau.
- **Pour les cours de pilates, prévoir votre propre tapis pour le cours du mercredi**
- Il est important pour le bon déroulement du cours, que chacun respecte les horaires de début de séance.
- Toutes personnes non adhérentes ne seront pas admises.
- Les salles ne sont pas équipées de vestiaires. Vous devez venir en tenue de sport. Celle-ci devra être confortable. **Vous devez vous munir de baskets propres qui ne marquent pas le parquet de la salle des fêtes et que vous chausserez sur place.**
- L'association met à votre disposition le matériel (tapis, haltères...) nécessaire à la pratique des activités. Merci d'en prendre soin.
- Les salles sont équipées de toilettes. Vous devez respecter ces lieux en les laissant dans l'état où vous les avez trouvés en arrivant.

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

